

En 2022, le nombre de patients hospitalisés en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) en France est estimé à 11,7 millions. Ce chiffre est stable par rapport à la période précédant la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19. Les enfants de moins de 1 an, les femmes en âge de procréer et surtout les personnes de 65 ans ou plus sont les plus concernés par des hospitalisations en MCO. Un patient hospitalisé en MCO en 2022 effectue en moyenne 1,6 séjour dans l'année.

Les taux d'hospitalisation varient selon l'âge et le sexe des patients

En 2022, le taux d'hospitalisation en médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie (MCO) est de 270 séjours¹ pour 1 000 habitants. Les hospitalisations en MCO sont plus fréquentes à trois âges de la vie (*graphique 1*). Les nourrissons², qui ne représentent que 1,0 % de la population, comptabilisent 273 500 séjours (hors séjours des nouveau-nés restés auprès de leur mère), soit 1,5 % des séjours d'hospitalisation complète ou partielle. Le deuxième pic d'hospitalisation est lié à la grossesse et concerne les femmes en âge de procréer, avec 248 séjours pour 1 000 femmes entre 15 et 44 ans, contre 130 séjours pour 1 000 hommes de la même tranche d'âge. Enfin, c'est surtout à partir de 65 ans que le taux d'hospitalisation augmente fortement, il atteint 530 séjours pour 1 000 personnes de 65 ans ou plus et concentre 41,2 % de l'ensemble des séjours en MCO. Par ailleurs, les taux d'hospitalisation en MCO des hommes sont nettement plus élevés que ceux des femmes avant 10 ans et à partir de 55 ans.

Un patient hospitalisé en MCO en 2022 effectue en moyenne 1,6 séjour dans l'année

Le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI) permet de suivre les différents séjours hospitaliers d'un même patient.

En 2022, 11,7 millions de patients sont hospitalisés en MCO en France, en hospitalisation complète ou partielle : 6,4 millions de femmes et 5,3 millions d'hommes. Le nombre de patients retrouve un niveau similaire à celui d'avant la crise sanitaire (11,7 millions en 2019), après la forte baisse de fréquentation observée en 2020 (-11,1 % par rapport à 2019).

Parmi l'ensemble de la population française, 17,2 % des personnes sont hospitalisées au moins une fois dans l'année en MCO, un chiffre stable par rapport à la période précédant la crise sanitaire (17,4 % en 2019). Les 82,8 % restants ne sont pas hospitalisés, ou sont hospitalisés ailleurs qu'en MCO.

En 2022, un patient hospitalisé au cours de l'année l'est en moyenne 1,6 fois (*graphique 2*). Si la majorité des patients (69,9 %) hospitalisés en MCO ne le sont qu'une seule fois, 18,7 % le sont deux fois et 11,4 % trois fois ou plus. Cette répartition par fréquence de recours hospitalier est stable depuis 2019, malgré la crise sanitaire. Les recours multiples à l'hôpital ne touchent pas toutes les classes d'âges de manière uniforme. Ainsi, avant 30 ans, le nombre moyen d'hospitalisations dans l'année, pour les personnes ayant été hospitalisées au moins une fois, s'établit autour de 1,3. Au-delà de 70 ans, ce chiffre s'élève à 1,8 hospitalisation en moyenne. Là encore, ces chiffres sont stables par rapport à 2019.

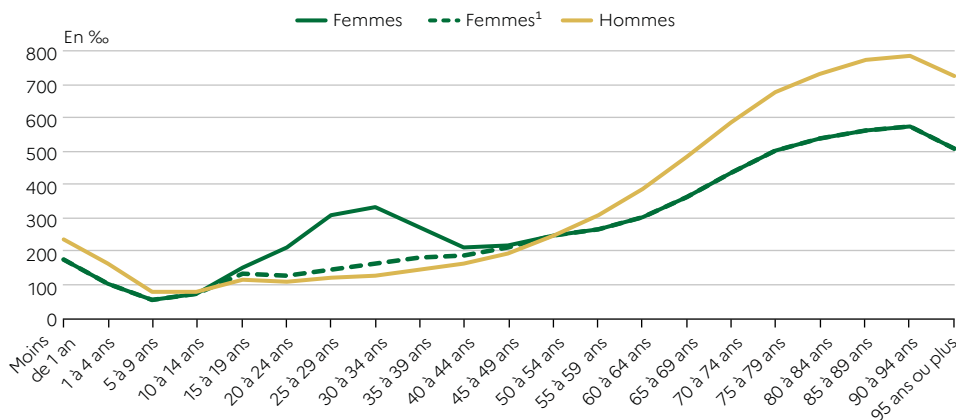
1. Comprenant les hospitalisations de jour (sauf les séances) et les hospitalisations complètes (au moins une nuitée).
2. Le terme « nourrissons » désigne ici les enfants nés au cours de l'année 2022. Aucun taux d'hospitalisation n'est calculé pour cette classe d'âge (*graphique 1*), car les taux d'hospitalisation estimés reposent sur les populations par âge révolu au 1^{er} janvier 2022.

Les régions de résidence ne sont pas toujours les régions d'hospitalisation

Pour 4,7 % des séjours réalisés en 2022, la région de résidence n'est pas la région d'hospitalisation. Cette proportion atteint 7,5 % parmi les 2,9 millions de séjours en Île-de-France. Les patients concernés sont essentiellement originaires de

régions limitrophes. Ainsi, 1,8 % des patients viennent des Hauts-de-France (57 200 patients), 1,7 % du Centre-Val de Loire (52 900) et 1,0 % de Normandie (30 800). Cela s'explique, notamment, par la forte attractivité de Paris et du Val-d'Oise pour les habitants de l'Oise, ou encore du département des Yvelines pour les

Graphique 1 Taux d'hospitalisation dans les services de soins de courte durée (MCO) des établissements de santé par classe d'âge en 2022



MCO : médecine, chirurgie, obstétrique et odontologie.

1. Sont exclues les hospitalisations pour grossesse, accouchement et puerpéralité (chapitre XV de la CIM de l'OMS, 10^e révision).

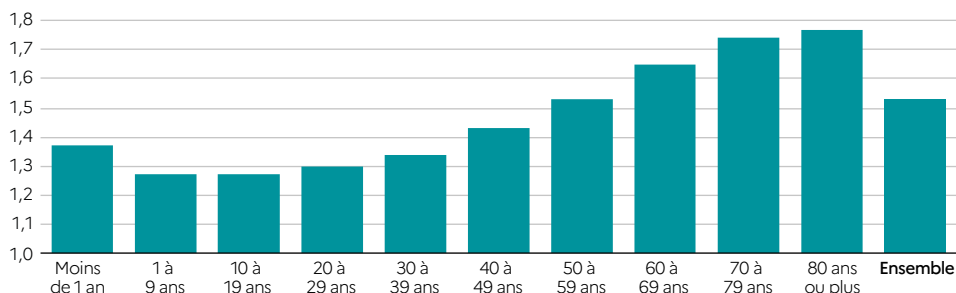
Note > Le taux d'hospitalisation correspond au nombre de séjours de résidents pour 1 000 habitants, comprenant les hospitalisations de jour (sauf les séances) et les hospitalisations complètes (au moins une nuitée). Les classes d'âges sont construites à partir des âges en années révolues au 1^{er} janvier. Sont donc exclues de la première classe d'âge les hospitalisations des enfants nés au cours de l'année.

Lecture > En France, pour 1 000 garçons nés en 2021, il y a eu 237 hospitalisations en 2022.

Champ > France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Sources > ATIH, PMSI-MCO 2022, traitements DREES ; Insee, estimation au 1^{er} janvier 2022.

Graphique 2 Nombre moyen d'hospitalisations des personnes hospitalisées par classe d'âge en 2022



Note > Les classes d'âges sont construites à partir des âges en années révolues au 1^{er} janvier. Sont donc exclues de la première classe d'âge les hospitalisations des enfants nés au cours de l'année.

Champ > France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Source > ATIH, PMSI-MCO 2022, traitements DREES.

habitants d'Eure-et-Loir et de l'Eure. De la même manière, 6,8 % des personnes hospitalisées en Bourgogne-Franche-Comté (50 600 patients) et 6,6 % des personnes hospitalisées dans les Pays de la Loire (68 500 patients) ne résident pas dans cette région. Inversement, les deux régions dont les résidents sont proportionnellement le plus admis en court séjour dans une autre région sont la Corse (15,9 % des patients en MCO résidant en Corse, soit 14 600 patients) et le Centre-Val de Loire (14,9 %, soit 95 800 patients). La répartition des patients selon leur région de résidence et leur région d'hospitalisation a peu évolué par rapport à 2019.

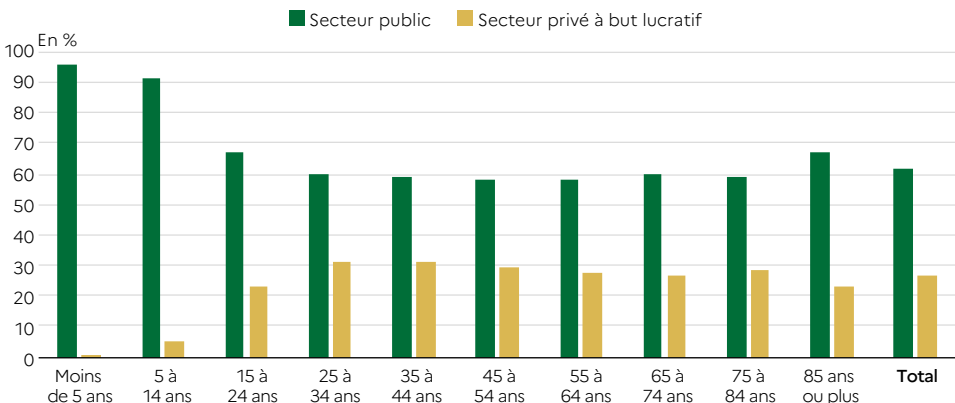
Les nourrissons et les personnes âgées sont principalement pris en charge par les hôpitaux publics

Les hôpitaux publics prennent en charge 55,5 % des patients, les cliniques privées 35,2 %, et les établissements privés à but non lucratif 9,3 %. Le recours aux hôpitaux publics et aux cliniques privées se différencie selon l'âge, ce qu'illustre clairement par la prise en charge médicale des gastro-entérites et des affections du tube

digestif. Pour ces pathologies, plus de neuf nourrissons et enfants en bas âge sur dix sont reçus par les hôpitaux publics (graphique 3). La part de ces établissements diminue progressivement ensuite et s'établit aux alentours de 59,1 % pour les patients de 25 à 84 ans. Pour cette même classe d'âge, les cliniques privées accueillent moins d'un tiers des patients. Au-delà de 84 ans, la part des hôpitaux publics dans l'accueil des patients atteints de ces pathologies augmente de nouveau, 67,4 % d'entre eux sont pris en charge par le secteur public.

Cette répartition caractéristique de la spécialisation des établissements par type de patientèle se confirme en analysant l'ensemble des recours à l'hôpital par groupe d'âge : aux deux périodes extrêmes de la vie, les séjours pour soins aigus sont surtout réalisés dans le secteur public. Toutes pathologies confondues, la part des enfants de moins de 5 ans pris en charge par le secteur public s'élève à 80,6 % (89,7 % pour ceux de moins de 1 an) et celle des personnes de 85 ans ou plus à 69,0 %, alors qu'elle n'est que de 55,5 % toutes classes d'âges confondues. ■

Graphique 3 Prise en charge des gastro-entérites et affections du tube digestif par classe d'âge des patients dans les secteurs public et privé à but lucratif en 2022



Lecture > En 2022, 96,2 % des gastro-entérites et affections du tube digestif des enfants de moins de 5 ans sont prises en charge par le secteur public, contre 1,3 % par le secteur privé à but lucratif.

Champ > France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le SSA.

Source > ATIH, PMSI-MCO 2022, traitements DREES.

Encadré Sources et méthodes

Champ

Activités d'hospitalisation de court séjour, complète ou partielle, des établissements de santé ayant fonctionné en 2022 en France (incluant Saint-Martin et Saint-Barthélemy), y compris le service de santé des armées (SSA), hors séances. Les séjours des nouveau-nés restés auprès de leur mère ne sont pas comptabilisés. Les séjours des enfants mort-nés sont inclus dans l'ensemble des séjours.

Sources

Le programme de médicalisation des systèmes d'information (PMSI), mis en place par la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation (ATIH), fournit une description médico-économique de l'activité de court séjour des établissements de santé depuis 1997 pour chaque séjour réalisé.

Définition

Les différents statuts juridiques des établissements, leurs modes de financement et les grandes disciplines d'équipement sont présentés dans l'annexe 2, « Cadre juridique et institutionnel des établissements de santé ».

Pour en savoir plus

- > Fichiers supplémentaires disponibles sur le site <https://drees.solidarites-sante.gouv.fr> :
 - Activité médicale en 2022
 - Activité chirurgicale en 2022
 - Activité obstétricale en 2022